

## Règlement pour le vide grenier du 02 juin 2024.

- ✓ La vente est ouverte à tous et toutes à condition que l'inscription ait été validée, le versement de la location effectué et le chèque de caution remis. Un bulletin d'inscription incomplet ne sera pas pris en compte.
- ✓ Heures d'ouverture : de 6h30 à 8h pour l'installation des stands. Les places non occupées à 8h30 seront redistribuées.
- ✓ Le prix des emplacements est de 15€ les 3 mètres linéaires pour les particuliers (par tranche de 3 mètres). Une réduction de 5€ s'applique si l'exposant vient sur le site et apporte ses affaires en mobilité douce (vélo cargo, transport en commun, trottinette, vélo...). Un emplacement à côté de son stand peut être prévu pour garer son vélo... s'il en informe les organisateurs lors de son inscription.
- ✓ Nous favorisons les exposants particuliers. Les professionnels sont acceptés dans la limite des places disponibles.
- ✓ La pièce d'identité sera à présenter à votre arrivée et une copie est à transmettre avec le bulletin d'inscription.
- ✓ Les stands de boissons et de restauration sont exclus, car réservés aux organisateurs.
- ✓ Les jeux, loteries payantes et la vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion sont formellement interdits sur le site.
- ✓ L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- ✓ Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite ainsi que toute manifestation bruyante.
- ✓ L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir sur le stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- ✓ Fin de la vente à 17h00. L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état propre.
- ✓ En cas de non-respect de ce règlement, les organisateurs du vide-greniers seront seuls juges pour prendre toutes dispositions.
- ✓ Les animaux doivent être tenus en laisse.
- ✓ Tout mouvement de véhicule sera non autorisé après 8h et avant 17h00 sans validation des organisateurs. Toute circulation des véhicules sera impossible et interdite sur le site du vide grenier pour des raisons de sécurité en cas de souhait de départ anticipé.
- ✓ Le stationnement des véhicules éventuels est possible dans les parkings Danube vert ou Danube bleu de l'écoquartier ou dans les rues à proximité : quai des Alpes et avenue du Rhin.



### Bulletin d'inscription

à envoyer ou déposer avant le 10 mai 2024 avec le règlement  
à l'adresse : Ecoquartier Danube Energies Nouvelles, 7 passage de la Gosseline 67100 Strasbourg.

Nom et Prénom : ..... (merci de préciser si vous êtes exposant professionnel)

Adresse : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Nombre d'emplacement de 3 mètres linéaires :  1 /  2 /  3

Je viendrai avec mon matériel :  en mobilité douce /  avec mon véhicule

Je bénéficie de la réduction de 5 € (par stand de 3m) et souhaite un emplacement vélo à côté de mon stand :  Oui /  Non

Je viens en mobilité douce et souhaite bénéficier gratuitement si cela est possible :  table  chaise

(Confirmation du prêt de matériel plus tard)

Paiement de la somme de : ..... € (cocher le mode de règlement)

en espèce,

chèque à l'ordre de Ecoquartier Danube Energies Nouvelles

virement IBAN : FR76 1513 5090 1708 0026 3691 149 / BIC : CEPAFRPP513

+ Chèque de caution de 15€, restitué en fin de journée après constat de l'état de propreté.

+ Copie de la pièce d'identité, passeport ou carte de séjour en cours de validité.

J'ai pris connaissance du règlement et j'atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière et que je n'ai pas participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Je m'engage à débarrasser complètement l'espace occupé par mon stand à la fin du vide-grenier (invendus, déchets, etc.).

Signature :